

DÉLIBÉRATION N°DL20250001 DU CONSEIL MUNICIPAL**SÉANCE DU MARDI 11 FÉVRIER 2025**

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 31/01/2025 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 23 présents, 12 absents représentés, 4 absents non représentés, à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Bruno CHANGEAT (jusqu'à 23h50) ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Béatrice COFFY (jusqu'à 00h05) ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Pierre DECLINE ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET (à compter de 18h50) ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU (à compter de 18h57) ; Mme Ayse CALYAKA ; M. Raphaël BERNOU (à compter de 18h38) ; Mme Dudu TOPALOGU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER (à compter de 18h37) ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT (à compter de 19h37) ; M. Romain PIPIER (à compter de 18h48) ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; M. Luc CHEVALLIER ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; Mme Michelle DUVERNAY (à compter de 18h45)

ABSENTS REPRÉSENTÉS

M. Jean-Paul RIVAT a donné procuration à Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT a donné procuration à Mme Florence VANELLE (à compter de 23h50) ; Mme Béatrice COFFY a donné procuration à M. Pierre-Mary DESHAYES (à compter de 00h05) ; M. Yves ALAMERCERY a donné procuration à M. Daniel FAYOLLE ; M. Jean-Marc LAVAL a donné procuration à M. Pierre DECLINE ; M. Philippe PARET a donné procuration à Mme Aline MOUSEGHIAN (jusqu'à 18h50) ; Mme Florence VILLEDIEU a donné procuration à M. Régis CADEGROS (jusqu'à 18h57) ; Mme Aba CIPRIANI a donné procuration à Mme Sandrine FRANÇON ; M. Raphaël BERNOU a donné procuration à Mme Andonella FLECHET (jusqu'à 18h38) ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT (jusqu'à 19h37) ; Mme Nathalie ROBERT a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY ; Mme Juliette BOULLIAT a donné procuration à Mme Dudu TOPALOGU

ABSENTS

M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER (jusqu'à 18h37) ; M. Romain PIPIER (jusqu'à 18h48) ; Mme Michelle DUVERNAY (jusqu'à 18h45)

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

EXERCICE BUDGÉTAIRE 2025 - BUDGET PRIMITIF

M. Régis CADEGROS expose ce qui suit :

Conformément à l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales, le budget primitif pour l'exercice budgétaire 2025 intervient après la présentation du débat d'orientation budgétaire en session du conseil municipal du 17 décembre 2024.

Ce budget primitif présente en détail la programmation annuelle des crédits prévus tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

L'assemblée délibérante dispose pour ce faire de la maquette du budget primitif 2025 ainsi que d'un dossier de présentation général annexé au présent rapport.

Madame Isabelle SURPLY, du groupe « Saint-Chamond d'abord ! », propose d'ajouter l'amendement suivant :

1-« Pour la création d'un nouveau tiers lieu éco responsable »

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré, à la majorité des suffrages exprimés par 2 pour (Mme Isabelle SURPLY ; Mme Nathalie ROBERT) et 29 contre (majorité), 7 abstentions (Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER, M. Jean MINNAERT, Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT, M. Romain PAPIER, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Stéphanie CALACIURA, Mme Michelle DUVERNAY))

DÉCIDE :

- **de rejeter** cet amendement.

Madame Isabelle SURPLY, du groupe « Saint-Chamond d'abord ! », propose d'ajouter l'amendement suivant :

2-« Exigence de détail sur les lignes budgétaires "Réception" et "Frais de télécommunications" »

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré, à la majorité des suffrages exprimés par 2 pour (Mme Isabelle SURPLY ; Mme Nathalie ROBERT), 29 contre (majorité), 7 abstentions (Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER, M. Jean MINNAERT, Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT, M. Romain PAPIER, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Stéphanie CALACIURA, Mme Michelle DUVERNAY)

DÉCIDE :

- **de rejeter** cet amendement.

Madame Isabelle SURPLY, du groupe « Saint-Chamond d'abord ! », propose d'ajouter l'amendement suivant :

3-« Instauration d'une taxe sur les locaux commerciaux vacants et création d'une aide à la création et reprise de commerces »

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré, à la majorité des suffrages exprimés par 5 pour (Mme Isabelle SURPLY ; Mme Nathalie ROBERT, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Stéphanie CALACIURA, Mme Michelle DUVERNAY) et 29 contre (majorité), 4 abstentions (Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER, M. Jean MINNAERT, Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT, M. Romain PIPIER)

DÉCIDE :

- **de rejeter** cet amendement.

Madame Isabelle SURPLY, du groupe « Saint-Chamond d'abord ! », propose d'ajouter l'amendement suivant :

4-« Suppression de la majoration des indemnités des élus de la majorité et réallocation des économies à l'achat d'un serveur pour le CSU »

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré, à la majorité des suffrages exprimés par 2 pour (Mme Isabelle SURPLY ; Mme Nathalie ROBERT) et 34 contre (majorité, M. Jean MINNAERT, Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT, M Jean-Luc DEGRAIX, Mme Stéphanie CALACIURA, Mme Michelle DUVERNAY) 2 abstentions (Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER, M. Romain PIPIER)

DÉCIDE :

- **de rejeter** cet amendement.

Madame Isabelle SURPLY, du groupe « Saint-Chamond d'abord ! », propose d'ajouter l'amendement suivant :

5-« Budget de fonctionnement pour les groupes d'élus d'opposition »

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré, à la majorité des suffrages exprimés par 2 pour (Mme Isabelle SURPLY ; Mme Nathalie ROBERT) et 29 contre (majorité), 7 abstentions (Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER, M. Jean MINNAERT, Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT, M. Romain PIPIER, M Jean-Luc DEGRAIX, Mme Stéphanie CALACIURA, Mme Michelle DUVERNAY)

DÉCIDE :

- **de rejeter** cet amendement.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A la **majorité** des suffrages exprimés par 29 voix pour,

6 contre

Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIPIER ; Mme Nathalie ROBERT

3 abstentions

M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; Mme Michelle
DUVERNAY

DÉCIDE :

- **d'adopter** le budget primitif 2025 de la commune de Saint-Chamond, tel que présenté dans les documents annexés à la présente délibération.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 12/02/2025



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne